

# Procès-verbal de l'assemblée générale pour l'association des copropriétaires de la Résidence Lambermont du lundi 28 Mars 2017

---

Présence :

- Duong
- DO / Quach
- Lamparelli / Paquot
- Croonenberghs
- Maitre Goemaere pour Mr Berghmans
- Maric
- Frij
- Haradinaj
- De Breyne

Excusés :

- Jouzova
- Yilmaz
- Emaer
- De Mahieu

Quotités :

Duong	962
Quach / DO	988
Lamparelli / Paquot	962
Croonenberghs	819
Maitre Goemaere pour Berghmans	962
Maric	262
Frij	1028
Haradinaj	962
De Breyne	165
Yilmaz (vote attribué à Lamparelli)	905
	<b>8015</b>

Début de séance à 19h00

## 1. Situation comptes

### 1.1. Compte Fond de roulement : **3556,88€**

Toutes les régularisations à l'exception de garage 1 (De Mahieu)

### 1.2. Compte fond de réserve : **9252,34€**

## 2. Situation Mr De Breyne

Mr De Breyne, propriétaire du garage 2 n'ayant aucun accès au bâtiment physiquement, demande de ne pas participer aux frais communs dont il ne bénéficie (comme indiqué dans l'acte) pas tels que :

- Eau
- Electricité
- Frais de nettoyage
- Ascenseur

Une vérification au niveau de l'acte est nécessaire. Mr De Breyne nous envoi la copie de l'acte en sa possession avec le paragraphe mentionnant les détails.

Mr Frij demande également de vérifier si les charges de l'ascenseur sont à charge des propriétaires du rez-de-chaussée.

## 3. Vente local commun

La vente est suspendue pour le moment, les frais engendrés étant importants, pas d'acheteurs potentiels. Ce point sera rediscuté après la remise en ordre de l'ascenseur.

#### 4. Ascenseur

Suite seul devis de Schindler estimant le nouvel ascenseur à **47564,32€** les actions nécessaires ont été décidées :

- Contacter Schindler pour proposition d'effectuer travaux en plusieurs phases et possibilités de financement. Mr Maric prend contact avec Schindler
- Demande de crédit possible pour financement de l'ascenseur. Des devis seront demandés par Mr Frij, Mme Haradinaj, Mme Do et Me Lamparelli à plusieurs banques sur base 5 ans ou 7 ans
- Il a été décidé de verser 25€ supplémentaires sur le compte de réserve pour prévoir les futurs travaux de l'ascenseur, les frais sont repartis comme suit pour ne pas dépasser le seuil de 25€ pour chaque propriétaire

	Quotités	Provision Mensuelle
Ivosevic (Maric)	<b>262</b>	6,34
Croonenberghs	<b>819</b>	19,81
Frij - Samary	<b>1028</b>	24,87
hung Duong	<b>962</b>	23,27
Emaer	<b>905</b>	21,89
Jouzova	<b>905</b>	21,89
Lamparelli - Paquot	<b>962</b>	23,27
Bergmans	<b>962</b>	23,27
Haradinaj	<b>962</b>	23,27
Yilmaz	<b>905</b>	21,89
DO - Quach	<b>988</b>	23,90
Garage 1 (DEMAHIEU)	<b>165</b>	3,99
Garage 2 (DE BREYNE)	<b>165</b>	3,99
<b>Quotités</b>	<b>9990</b>	
Provision Ascenseur annuelle supplémentaire	2900	

Ce montant devra être versé sur le compte fond de réserve **BE58 0882 7145 3279** à partir d'Avril 2017

Cependant aucune date limite des travaux n'a été décidée.

## 5. Rafraîchissement hall d'entrée

Il a été décidé d'effectuer des travaux de peinture afin de rafraîchir le hall d'entrée et ce jusqu'à l'ascenseur. Trois devis seront effectués et le moins cher des trois sera sélectionné pour effectuer ces travaux.

La couleur de la peinture devra être du type gris sablé clair.

Mr Lamparelli se charge des devis.

Fin de séance à 20h00

Signatures